

CONSEIL D'ADMINISTRATION
jeudi 2 février 2012

Présents : Jacques ARNOULD, Monique ASTIE, Jean-Louis CHEMIN, Françoise DAVID-SCIARA, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL, Marie-Denise RISS-COLY, Jacques RIVENS, M. VELAS
Excusés : Josiane BERTIN, Jeanne URVOY

Françoise David-Sciara informe le CA de la demande d'adhésion à l'UFUTA de l'Université de Franche-Comté, dénommée « L'Université Ouverte ». Elle répartit pour expertise les 2 dossiers constitués par Besançon entre Jean Louis Chemin et Céline Ménil.

Un tour de table de présentation des membres du CA est effectué à l'arrivée de M. Vellas.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 20.10.2011

Quelques précisions sont apportées concernant les comptes rendus bureau et CA :
Le bureau prépare le CA et fait remonter les délibérations au CA ; les CR doivent rester au sein du CA. Si une diffusion est demandée, il convient de se limiter à relater les décisions prises en CA. Il est indispensable que le CA fasse connaître de façon succincte les décisions prises ; en fin de séance, il convient, si besoin est, de reprendre les décisions à diffuser.

Jacques Rivens souhaite que soit revu le processus du « cheminement » du compte rendu. Il serait en effet plus logique qu'il soit diffusé aux membres par le rédacteur après visa de la présidente. Ce point sera examiné d'ici l'été.

Après modification demandée par Yvon Le Gall, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. Journée des présidents

Le CA examine le point de cette journée concernant les élections de mai 2011. Il a soulevé une contestation pour **non conformité aux statuts**. Françoise David-Sciara a consulté un conseiller juridique qui confirme l'application conforme des statuts lors de ces élections. Il n'y a pas eu d'erreur d'interprétation.

A Amiens lorsqu'un second tour a été demandé, un mouvement négatif s'est manifesté dans la salle. Un 2^e tour est prévu seulement en cas de compétition. Dans le cas contraire, pour la personne qui n'a pas été élue au 1^{er} tour, sa non élection est confirmée.

Jacques Rivens fait ensuite référence à l'article paru en Juin 2011 dans Jurisassociation sur la régularité de l'attribution des procurations en blanc. Il convient de bien faire la distinction entre présence et représentation des universités. Seul le pouvoir déterminant pour le quorum est pris en compte. Ce point doit être précisé dans le règlement intérieur et sa rédaction confiée à un bureau restreint : il sera abordé lors du prochain CA.

Une réponse sera faite à Mme Martignon (Essonne) sur la validité des élections. Ce point sera évoqué en assemblée générale afin qu'il n'y ait plus de contestation possible

Le compte rendu de cette journée sera publié dans le Cahier 2012. Une brève synthèse paraîtra dans le prochain bulletin de liaison.

Quelle forme donner à cette journée pour la rendre plus attractive ?

Une conférence le matin, comme cette année, des ateliers ou des tables rondes l'après-midi ? et comment favoriser une communication active entre les présents ?

La journée 2013 pourrait porter sur une étude sociologique de nos adhérents. Qui sont-ils ?

On pourrait interroger les UTL pour connaître les initiatives dans les projets de la vie locale, l'implication de nos structures dans la vie sociale.

3. Finances

Bilan :

Le comptable n'a pas pu rencontrer la présidente, le trésorier et la trésorière adjointe avant février ; une réunion est prévue en mars. Les chiffres ne sont pas clos, **les dernières inscriptions seront faites rapidement et le bilan sera analysé au prochain CA.**

Le CA examine les documents de travail élaborés par A. Le Pottier. Son travail n'est pas aisé car il a repris la fonction en cours d'exercice. Il souhaite faire des regroupements. Il prévoit en particulier de fournir le montant prévisionnel du coût de chaque réunion.

Budget prévisionnel

Le tableau élaboré permet une mise à jour de l'ensemble lorsque l'on modifie un chiffre.

André Le Pottier fournit les chiffres des soldes à la Société générale :

SICAV : 49 165 € - intérêts 2011 : 37 € 37 - Livret : 1 657 € - Compte courant : 4 476 € 39

La subvention qui sera accordée pour les Assises de Royan dépend du budget prévisionnel de l'université de Royan. Elle sera fonction des besoins.

J L Chemin suggère qu'il serait intéressant d'évaluer les coûts de revient des 4 dernières assises et de se savoir qui a contribué à la charge. Le CA donne son accord pour cette démarche

Décision : Etude de l'évaluation du coût de revient des Assises par Jean-Louis Chemin

4. Intervention de François Vellas

François Vellas fait part de la décision de l'université de Toulouse d'accueillir les Assises en 2014.

Il propose de réfléchir au thème de ces assises et de le faire connaître dès Royan. Le comité scientifique a déjà réfléchi au choix du thème et a une idée.

Dans la perspective de la préparation à ces assises en 2013, un CA pourrait se tenir à Toulouse ; la nuit d'hôtel pourrait être prise en charge par Toulouse sous réserve des questions administratives. Il serait intéressant d'y associer un séminaire sur un thème assez précis pour compléter les travaux du comité scientifique ; cela permettrait d'inviter plus largement que le seul CA, ce serait l'occasion de se rendre visible ; une brochure serait possible.

François Vellas rappelle qu'en 2014 on fêtera le 40ème anniversaire des universités du 3è âge. Les membres présents approuvent cette suggestion de rencontre. Jacques Arnoult rappelle la Journée des présidents de Poitiers dont le thème était « les chemins de partage » et l'objectif de se déplacer vers les « coins » perdus de la Vienne.

François Vellas informe le CA de l'activité en 2012 de l'AIUTA : Association Internationale des Universités Tous Âges, dont il est le président. Le 18 avril 2012 se tient une journée et 2 « workshops » à Lisbonne sur le thème « tourisme, seniors et université ». Le coût de l'inscription est de 60€ par personne. Les langues de travail sont l'anglais et le français. 2012 est l'année du 25ème anniversaire de l'Université du 3ème Âge du Portugal. Il suggère qu'il serait bon que l'UFUTA soit représentée lors de cette journée et qu'il y ait une rencontre entre le bureau UFUTA et bureau de l'association portugaise. Il s'agit d'une invitation en dehors de toute adhésion, l'UFUTA ne peut pas être adhérente à l'AIUTA.

Lors des échanges qui ont suivi cette présentation, il est rappelé l'intérêt pour l'UFUTA de se faire connaître, d'avoir quelques relations avec les grandes fédérations. En effet, l'UFUTA ne signifie pas grand-chose pour les adhérents des UTA, qui manifestent peu d'intérêt ou de curiosité pour ce que font les autres. Les concours devraient être un moyen d'y remédier. Exemple: le Concours des Plumes qui a débuté à Orléans : L'ambition et l'objectif du concours « A vos plumes » ont été exposés aux différentes UTL de la région ; le jury était constitué de représentants de ces UTL. Il est aussi évoqué toute la difficulté de faire travailler ensemble les universités sur un thème national, tel le thème de l'eau.

Pour ce qui concerne le Prix de la recherche, il convient de ne pas être trop généreux pécuniairement. Nous ne sommes pas assurés que le montant du prix aille intégralement à l'équipe de recherche et non dans le « pot » commun.

Rappel du prix 2009

UTA Essonne a obtenu 1000€ et une médaille pour le 1^{er} prix

UTL Le Mans 400 € pour un accessit

Nous pouvons donner une somme pour aider à la publication si nécessaire ; l'attribution d'un prix représente un intérêt est symbolique pour le groupe de recherche.

Décision à faire figurer dans le tableau :

1^{er} prix monnayé : 500 €

2^e prix et accessit : déclinaison purement honorifique

5. Assises de Royan

Le projet de brochure présente parents et grands parents face à la cité. Les Assises se tiendront sous le patronage de 3 ministères : Enseignement Supérieur et Recherche, Culture et Communication, Solidarités et Cohésion Sociale

Projet de déroulement :

Lundi 21 mai 17h00 Conseil d'Administration

Mardi 22 mai

Matin : allocution des officiels

Conférence plénière (par un conférencier choisi par Royan et approuvé par l'UFUTA) les 30 ans de l'UFUTA

Après-midi : conférence plénière (par un conférencier choisi par l'UFUTA)

Ateliers

Animation proposée par Royan et/ou réception en mairie

Mercredi 23 mai

Matin : Assemblée générale

Conseil d'administration

Après-midi : présentation des travaux sur le thème de l'eau

Ateliers

Jeudi 24 mai

Conférence plénière (par un conférencier choisi par l'UFUTA)

Rapport général des Assises

Remise du prix de la recherche et des « plumes »

Les conférenciers pressentis par l'UFUTA :

Mme Monique BOUTRAN, membre du Conseil économique, social et environnemental viendrait. Ses déplacements seraient pris en charge par le Conseil, elle demanderait uniquement la prise en charge par l'UFUTA des repas

Serge GUERIN, ESC Management : très intéressé par les UTL, il a répondu favorablement le 24 novembre et aucun signe depuis

Gérard-François DUMONT, directeur de la revue « Hommes et population » serait intéressé : il a une approche transversale, il s'intéresse au vieillissement des territoires

Jean-Paul DERAMBLE, historien maître de conférence à Lille3. Ses centres d'étude sont la représentation du vieillissement, la place dans le nouveau pacte social laissé aux personnes vieillissantes. Il s'occupe des questions de maintien à domicile.

Avant de clore la séance sont donnés les noms des membres du CA renouvelables lors des prochaines élections : Yvon Le Gall, Josiane Bertin (démissionnaire), Jean-Louis Chemin, André Le Pottier qui a remplacé Gaétane Chauvet (démissionnaire en 2011).

Nous nous séparons à 16h.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 29 mars 2012 en matinée, un Comité Scientifique suivra ce même jour dans l'après-midi.

Céline Ménil
Secrétaire Générale adjointe

Françoise David-Sciara
Présidente

Annexe en pièce jointe : tableau des décisions mis à jour le 2.2.2012